

■ **KOHAR SA**, précédemment à Lausanne, CH-550-1038247-8 (FOSC du 15.05.2006, p. 16). Nouveau siège: Genève, rue de Jargonnant 2. Statuts originaires du 06.02.2004, modifiés en dernier lieu le 31.10.2006. But: acquisition et administration de participations financières, industrielles et commerciales en tout genre; transactions commerciales, financières et immobilières, y compris hôtelières, de toute sorte; fabrication, distribution et commerce de marchandises et produits industriels; sauvegarde, protection, soutien et encouragement de la langue, l'héritage et la musique arménienne, sous forme d'activités culturelles et artistiques en faveur des Arméniens de la diaspora et non pour le peuple natif de l'Arménie actuelle, qui en vient ou qui y vit; possession, protection, prolongation et remplacement de tout brevet, copyright, permis, invention et marque enregistrés et déposés. Capital-actions: CHF 5'000'000, entièrement libéré, divisé en 5'000 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Capt Michel, du Chenit, à Paudex, président, Schnell Barbara, de Röschenz, à Allschwil, et von Heeren Alexandre, de Frauenfeld, à Oberwil, tous avec signature collective à deux. Réviseur: Deloitte AG, succursale à Bâle.

Journal no 14366 du 10.11.2006
(03638700 / CH-550.1.038.247-8)